



Présentation du protocole de Gestion Multi-Ressources (GMR) sur périmètre de la nappe astienne

Contexte nappe astienne

Caractéristiques

➤ Nappe astienne, ressource modeste mais à forts enjeux stratégique pour l'alimentation en eau potable du littoral

➤ 4 à 5 millions de m³ de prélèvements

➤ Collectivités et campings principaux préleveurs

Situation

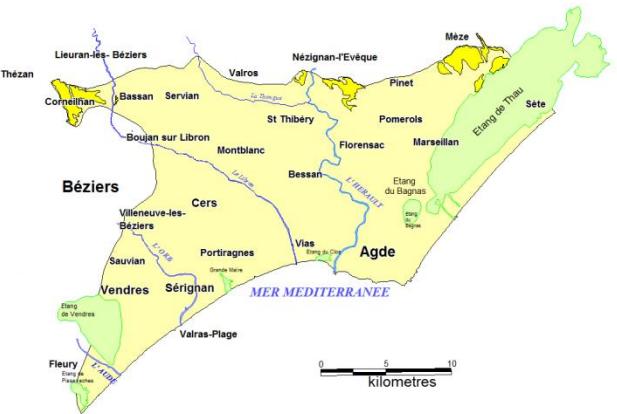
➤ Nappe astienne en déficit chronique depuis les années 80

➤ Classée en zone de répartition des eaux en 2010

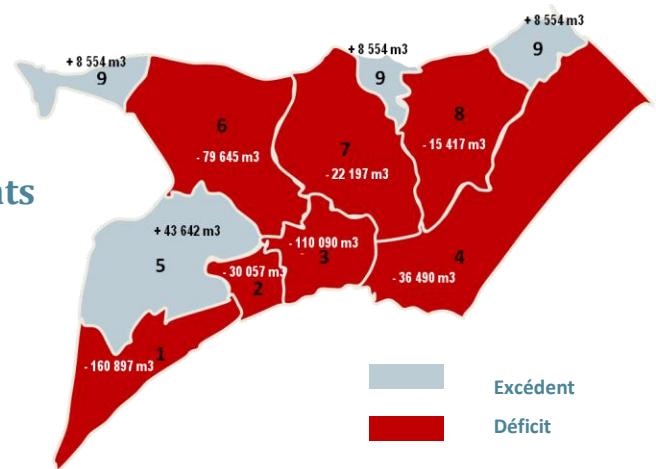
➤ Plusieurs démarches engagées pour réduire les prélèvements dont un PGRE intégré au SAGE

➤ Les collectivités sont les principaux usagers de la nappe (52 % des prélèvements)

➤ Déploiement des réseaux AEP, à partir des nappes alluviales Orb et Hérault, pour apporter des ressources d'appoint là où la nappe astienne constitue la seule ressource.



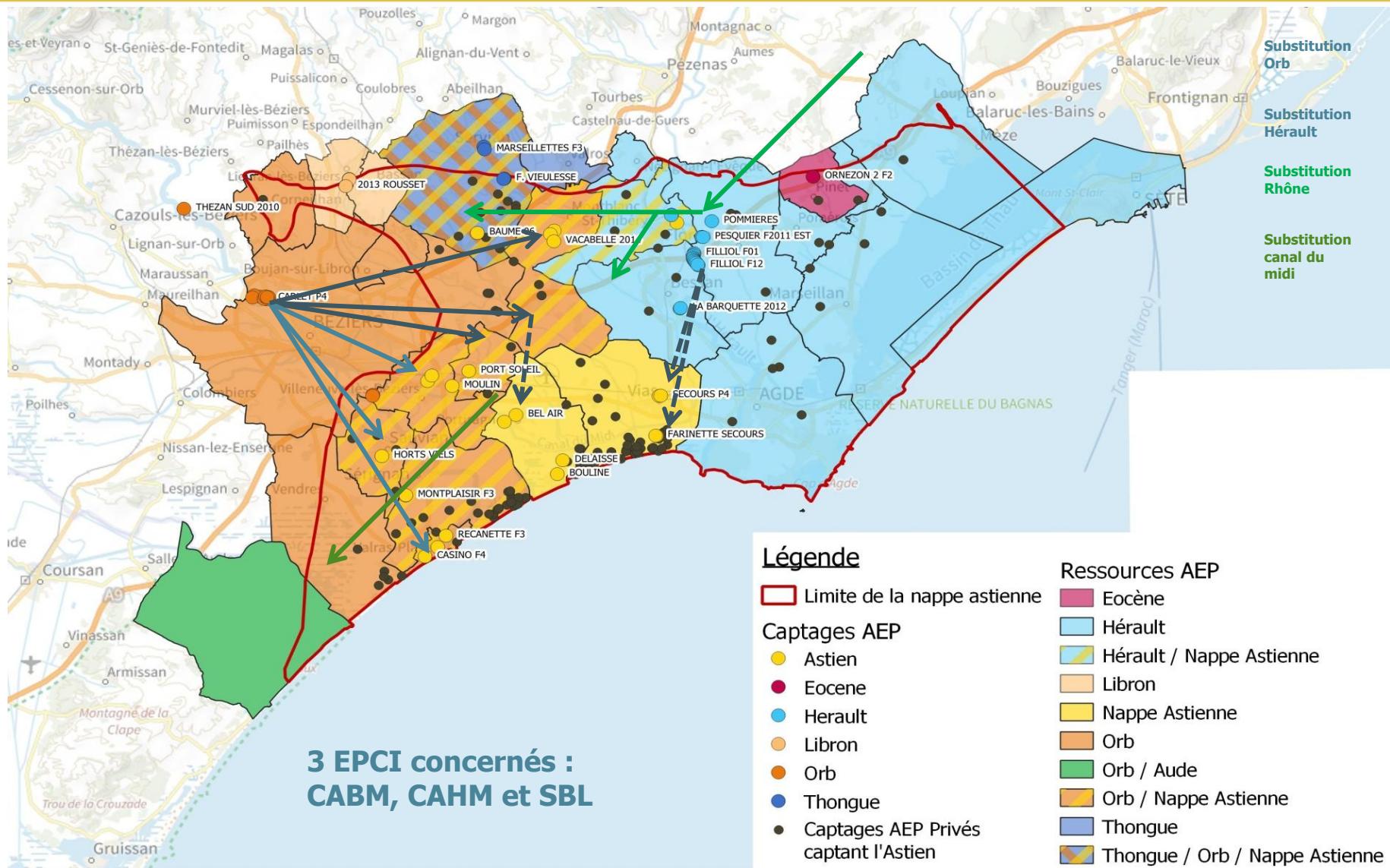
Périmètre de la nappe astienne



Nappe astienne toujours en déficit en 2019



Maillage des réseaux d'eau



Organisation de la desserte en eau à optimiser

- Les extensions de réseaux ont grandement contribué de réduire les déficits annuels sur la nappe astienne (comparaison 2019/2024)

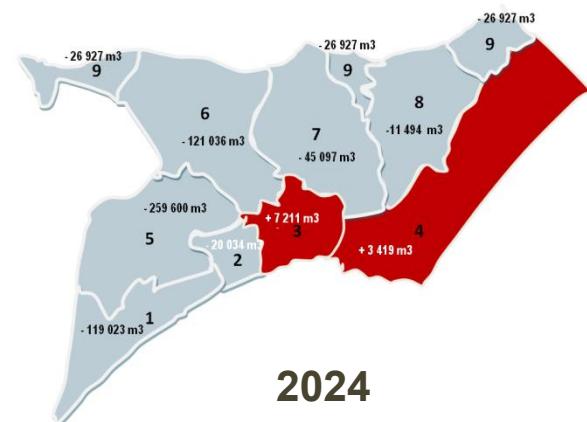
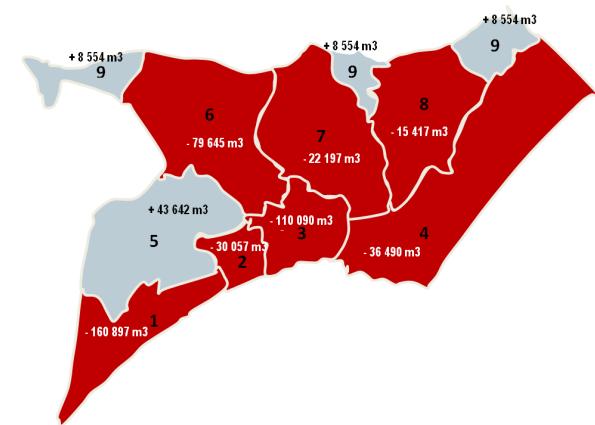
- Mais les sécheresses se succèdent, y compris en période hivernale, imposant des restrictions d'usage pénalisantes pour les abonnés des réseaux comme pour les services de l'eau

- Chaque année, l'aquifère des sables astiens a du mal à se recharger. En 2023, les eaux de surface ont été également en grande difficulté ; la nappe astienne a mieux résisté mieux.

- Ces constats amènent EPCI et EPTB à réfléchir sur la manière la plus intelligente de mobiliser, au sein des réseaux, chaque ressource en eau à bon escient pour éviter d'entrer en crise (respect du cadre réglementaire)

- Désignation d'un groupe de travail par la CLE du SAGE astien rassemblant à minima les EPTB et EPCI concernés.

2019



2024

Enoncé des grands principes

➤ Vérification préalable des leviers de délestage existants et de leur impact (simulations de plusieurs scénarios à l'aide du modèle hydrodynamique de la nappe astienne) sur le niveau de la nappe et le débit des cours d'eau

Quelques ordres de grandeurs :

➤ suppression des apports de l'Orb pendant les 3 mois de pointe → baisse de 7.5 m du niveau de la nappe à Valras (mode de gestion très dégradée) pour une restitution de 70 l/s de débit dans l'Orb.

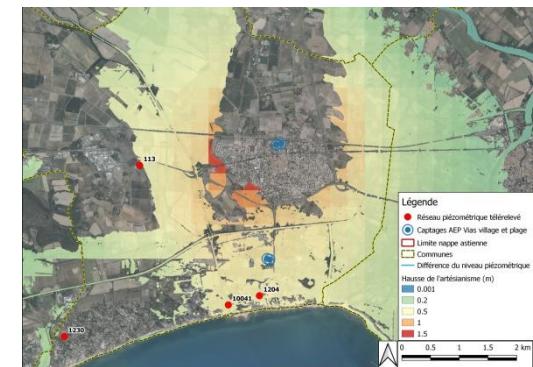
➤ Le délestage dans le sens inverse est très efficace avec peu d'impact sur le débit des cours d'eau (tests effectués par la CABM en 2024)

Les grands principes

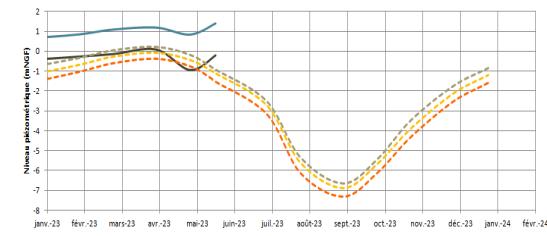
1. Respect du cadre réglementaire (DUP, seuils, ...)
2. Mobiliser les eaux de surface quand celles-ci sont abondantes
3. Maintien des débits sanitaires
4. Concentrer les prélèvements astiens en période de pointe
5. S'appuyer sur des indicateurs qualifiant l'état des ressource pour la gestion multi-ressources
6. En cas de déséquilibre constaté sur une ressource, activer les leviers identifiés pour améliorer la situation
7. La modification des modalités de gestion s'effectue en concertation avec les parties



Impact du délestage massif de l'Orb par l'astien



Accentuation de l'artésianisme suite au délestage des prélèvements astiens par des apports de l'Hérault



Remontée rapide des niveaux de la nappe suite à l'arrêt des captages astiens

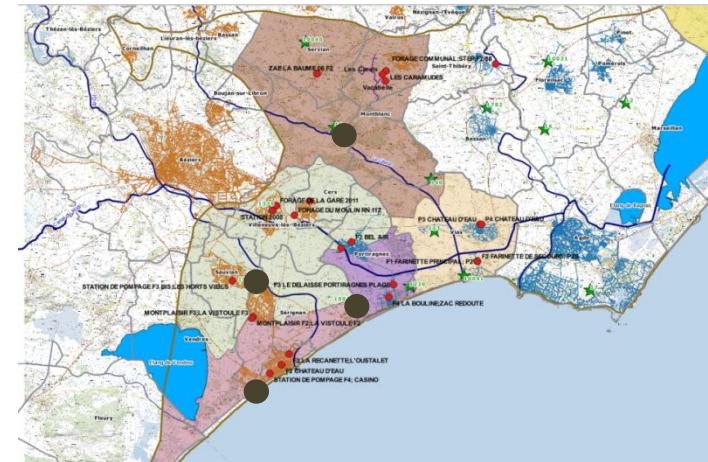
Les indicateurs d'état

I - Nappe astienne : niveaux de la nappe aux points de référence

- niveaux mesurés par capteurs
- identification des points de référence sur chacun des périmètre communautaire et syndical

II - Cours d'eau : débit des fleuves

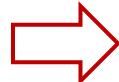
- Station du pont Doumergue (Orb)
- Station Agde (Hérault)



Situation des points de référence sur le territoire de la CABM

Périodes d'examen des situations :

- 1 - première phase de recharge de l'aquifère (oct.- déc.) : satisfaisante /pas satisfaisante
- 2 - deuxième phase de recharge de l'aquifère (janv. - mars) : satisfaisante /pas satisfaisante
- 3 - tous les mois à partir du mois d'avril (avril-sept.)



Planification des consignes d'exploitation des captages astiens et des apports des nappes alluviales, en conséquence

Critère retenu pour qualifier les eaux de surfaces abondantes

Débit Hérault à Agde :

> à 5 m³/s

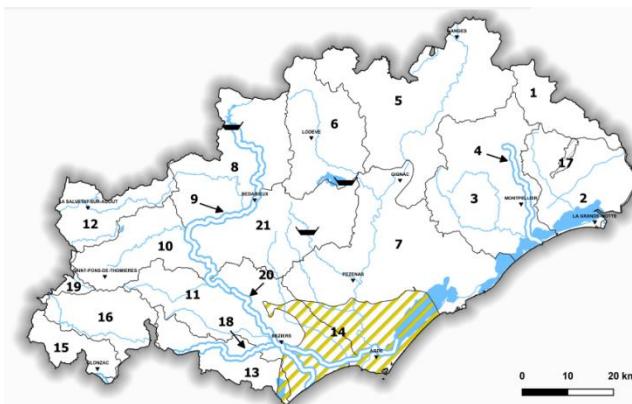
Débit Orb à Pont Doumergue :

> 8. 48 m³/s du 01/12 au 14/02

> 10.21 m³/s du 15/02 au 30/04

Quantitatif :

- Débits sanitaires maintenus
- Planification des modalités d'exploitation des captages astiens en prenant en compte les contraintes techniques d'exploitation des captages (travaux de maintenance, par exemple) et l'état de la nappe
- Amélioration de la situation de la nappe astienne en début de période estivale 2025
- Absence de restriction d'usage pendant la saison touristique sur Orb et Astien



Mai 2025

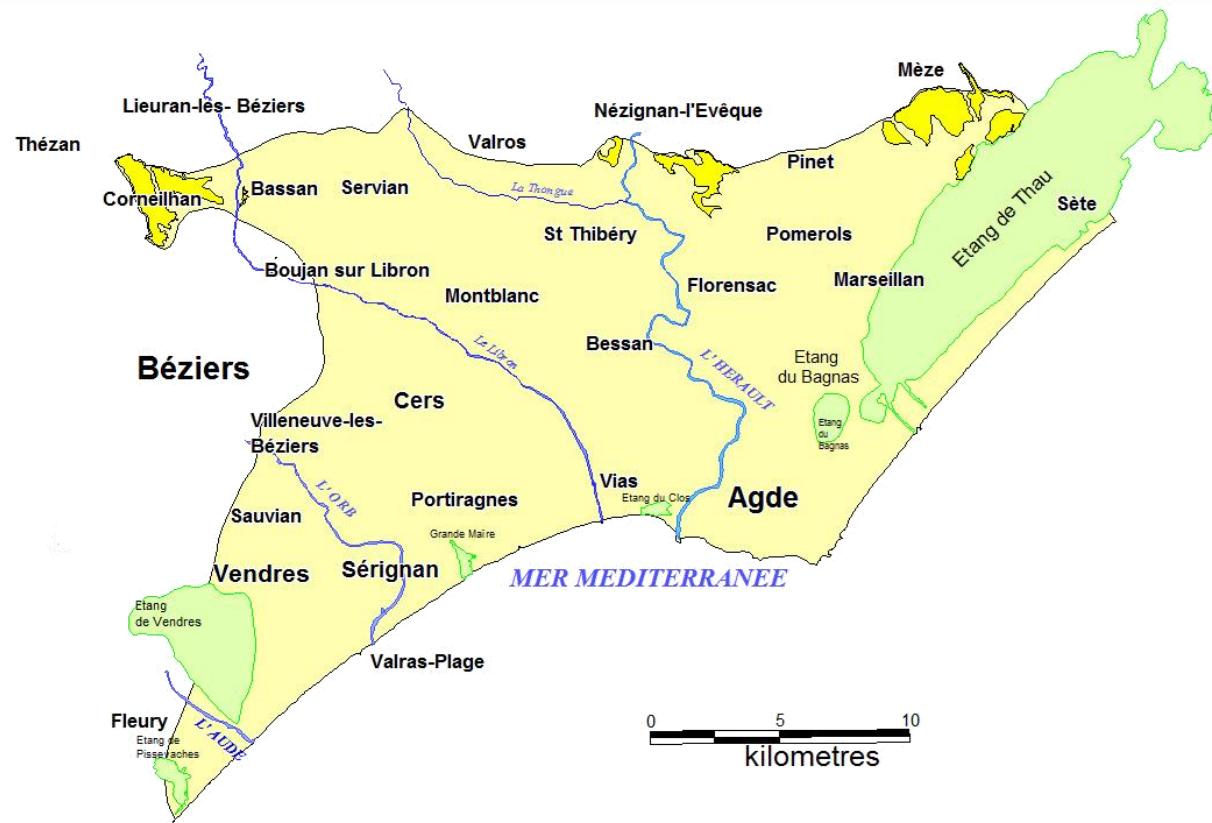


Septembre 2025

- Clause de révision prévue pour caler au mieux les dispositions du protocole avec les situations rencontrées.

Merci de votre attention

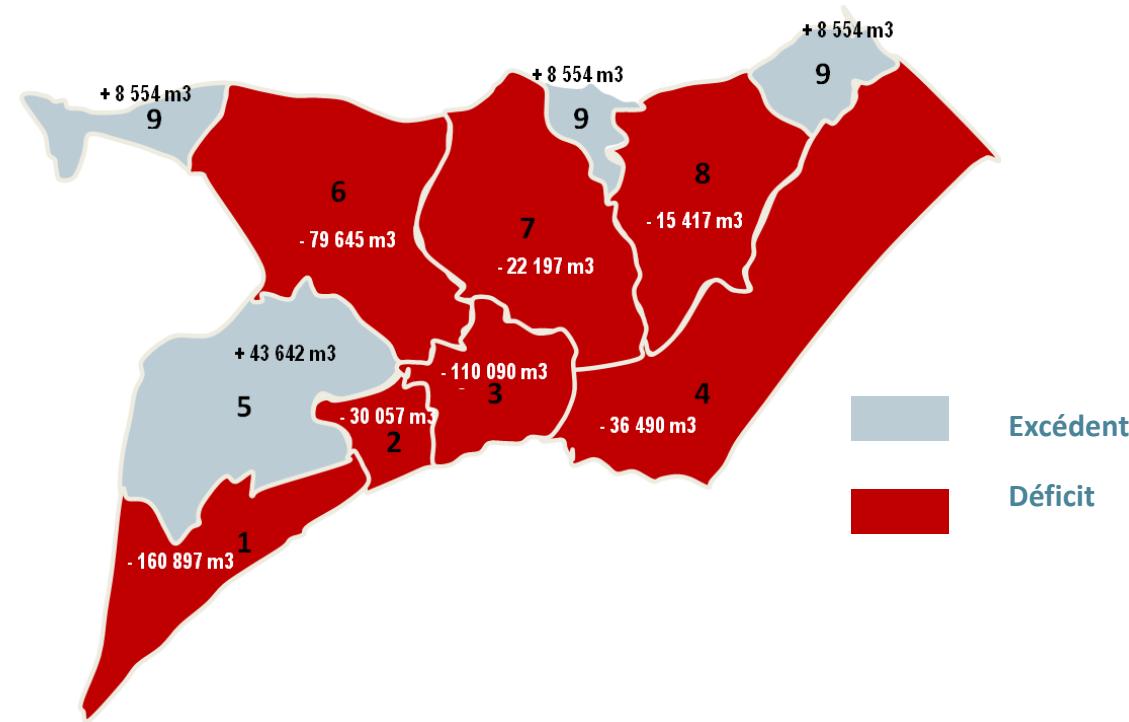
Périmètre de la nappe astienne



- Superficie : 450 km²
- Volume prélevable : 4 217 498 m³/an
- 4 grandes catégories d'usagers : collectivités (52%) , campings (30%), agriculture (15%), industries (3%)+ nombreux forages domestiques (plus de 1000 forages recensés)



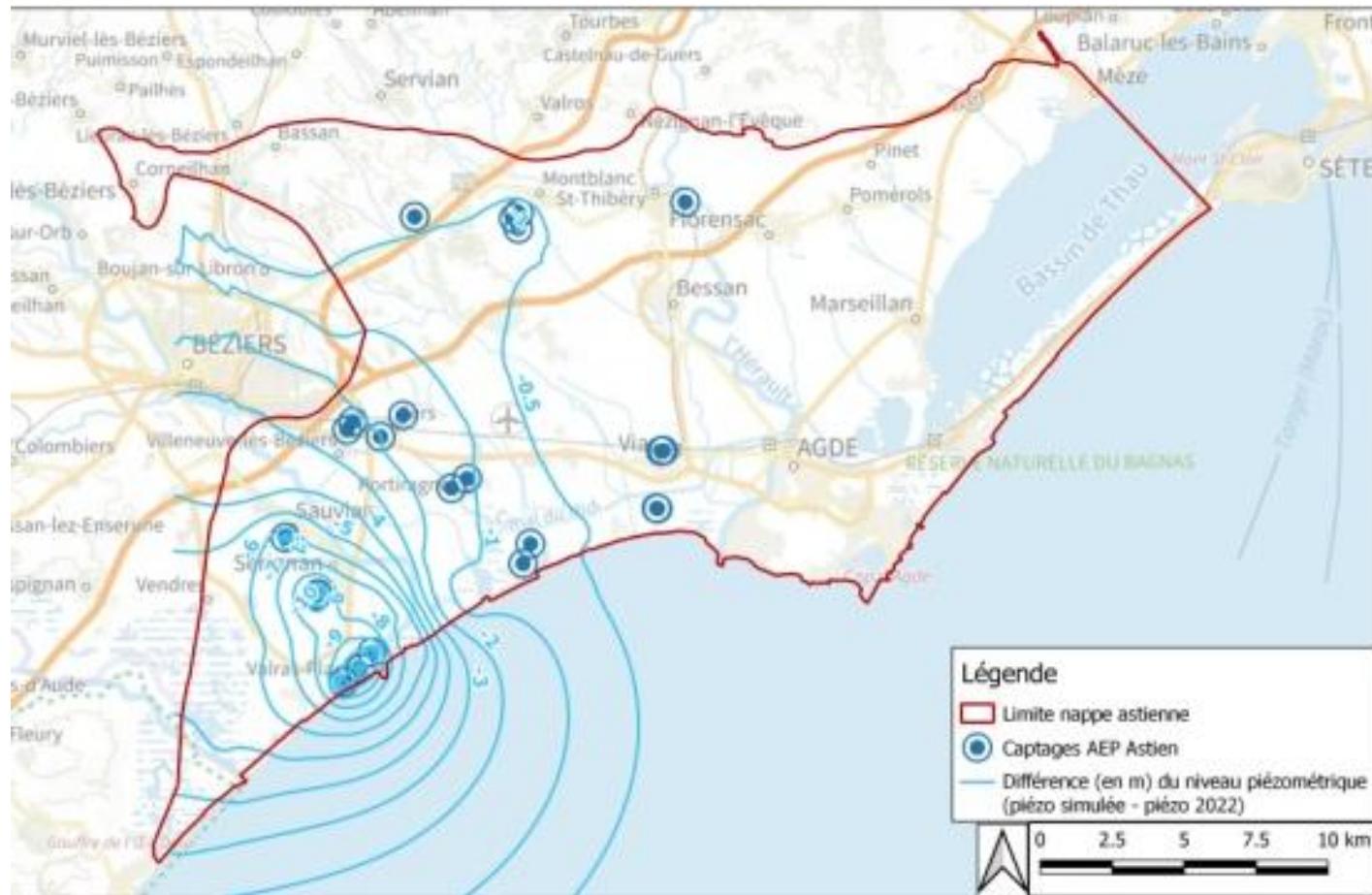
Périmètre toujours en déficit en 2019



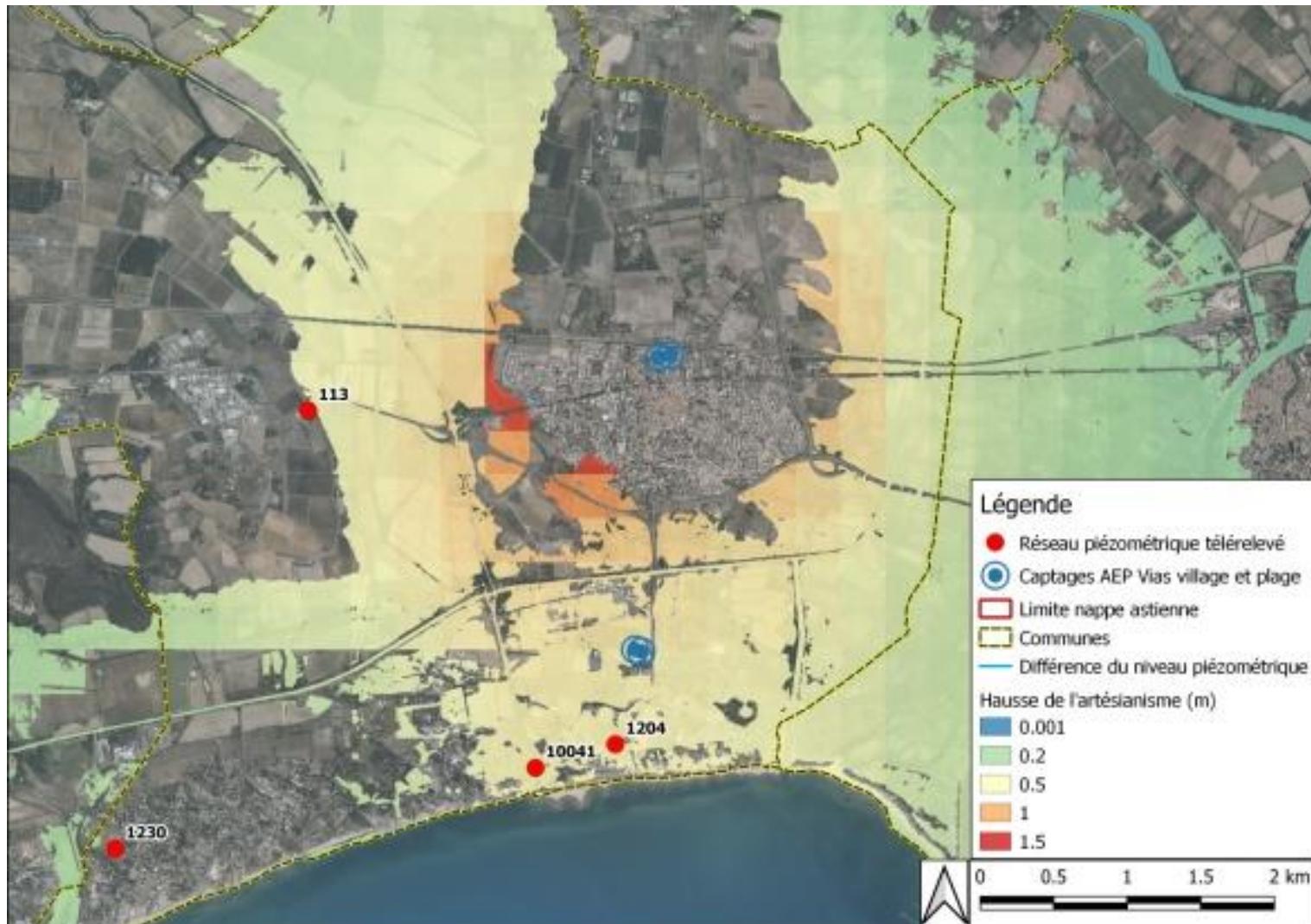
- Déficit de 8 % en 2019
- La plupart des unités de gestion sont concernées
- Tous les usagers sont appelés à réaliser des économies d'eau ou à substituer au moins en partie leur prélèvement
- L'Etat engage la révision des autorisations de prélèvement



Impact de l'arrêt des apports de l'Orb pendant la période de pointe



Extension prévisionnelle de l'artésianisme suite aux apports de l'Hérault



Impact de l'arrêt des captages astiens sur le niveau de la nappe à Valras

